Le CESE a voté son avis "Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins"

PUBLIÉ LE 11/02/2015

La situation des jeunes ultramarins est explosive. Une proportion importante de ces jeunes est désemparée, sur le chemin de la déshérence. Décrochage scolaire, illettrisme, faible réussite scolaire et universitaire, augmentation du chômage, tassement de la croissance économique, accroissement des inégalités et de la pauvreté : les difficultés sont nombreuses. Malgré une volonté affichée des gouvernements successifs de s'attaquer à la question de l'insertion des jeunes ultramarins, force est de constater que le taux de chômage demeure particulièrement élevé, touchant plus de 40 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sur la plupart des territoires. La prégnance de la crise dans les Outre-mer depuis plusieurs années, ponctuée régulièrement de fortes tensions sociales, fait qu'il y a aujourd'hui véritablement urgence à agir en faveur de l'insertion professionnelle et sociale de nos jeunes. Dans son avis adopté à l'unanimité des 165 votants, intitulé «Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins», et rapporté par le professeur Eustase Janky (Groupe de l'Outre-mer) au nom de la Délégation à l'Outre-mer présidée par Gérard Grignon, le CESE adopte une approche globale de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins en s'intéressant à leur parcours du plus jeune âge jusqu'à leurs conditions d'insertion sur le marché du travail et dans la société. Les propositions concrètes formulées dans cet avis vise moins la création de nouvelles structures que la nécessité de conforter les dispositifs existants, de renforcer l'adaptation des politiques publiques aux réalités locales et de mieux coordonner les acteurs concernés.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026